



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 20 mai 2021

OUVERTURE À LA CONSULTATION DU PUBLIC DU « DISPOSITIF DE SUIVI » ET DU « PLAN D'ACTION » DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

La façade maritime Manche et mer du Nord comprenant l'espace maritime et littoral des régions Normandie et des Hauts-de-France abrite un patrimoine naturel exceptionnel et porteur d'un potentiel de développement social et économique unique. Objets de nombreux usages, la mer et le littoral sont soumis à différentes pressions : urbanisation, artificialisation des sols, changement climatique, pollutions maritimes et terrestres... Afin que la mer et le littoral soient de véritables lieux d'échanges et de partage, de richesse, de connaissances ou encore de culture, la France porte une politique maritime ambitieuse pour le 21^e siècle. La stratégie nationale pour la mer et le littoral, adoptée en 2017, en est le document fondateur.

Il a été décliné au niveau local par une stratégie de façade maritime Manche Est – mer du Nord dont le document de référence est le « document stratégique de façade » (DSF). Il est élaboré par la direction de la mer Manche Est – mer du Nord et en concertation avec les acteurs de la façade (au travers du conseil maritime de façade) et sous l'autorité du préfet de la région Normandie et du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, préfets coordonnateurs pour la façade maritime. Il fixe des objectifs ambitieux pour les espaces maritimes et littoraux en termes de développement socio-économique tout répondant à des objectifs environnementaux devant permettre l'atteinte du bon état écologique.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Le document stratégique de façade se décline en plusieurs parties. La stratégie de façade maritime Manche Est – mer du Nord, constituant les parties « diagnostic de l'existant » et « objectifs stratégiques » a été adoptée le 25 septembre 2019.

Du 20 mai au 20 août 2021, les deux dernières parties du DSF, le « dispositif de suivi » et le « plan d'action » sont soumises à la consultation du public. Ces parties sont consultables sur support papier à la direction interrégionale de la Mer Manche Est- Mer du Nord et à la préfecture de la région Normandie sur rendez-vous ainsi que sur la plateforme www.merlittoral2030.gouv.fr où chaque citoyen peut exprimer son avis.

Nous vous invitons vivement à participer à la vie de votre région et de vos espaces maritimes.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex